

ELECTION A LA COMMISSION DE LA RECHERCHE - SCRUTIN USAGERS DES 14 ET 15 MARS 2023

DECLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE - USAGERS

(Formulaire à joindre obligatoirement à la liste de candidatures)¹ Je soussigné.e: Nom:.... Prénom(s): Téléphone:.... Mél:..... N°étudiant.e:.... Déclare faire acte de candidature dans le collège des usagers pour l'élection² à la commission de la recherche (CR) du Conseil académique Secteur de formation/ circonscription électorale □ Disciplines juridiques, économiques et de gestion □ Lettres, sciences humaines et sociales Sur la liste dénommée : Rang de classement dans la liste : Fait à.... Le

Signature

Vos données personnelles sont collectées par l'Université Lyon 2 pour la mise en œuvre d'un traitement automatisé permettant la gestion administrative des candidatures dans le cadre des élections des représentants étudiants aux conseils centraux de l'Université en application des articles L719-1 à L719-4 et D719-1 à D719-40 du code de l'éducation. La communication des informations revêt un caractère obligatoire pour l'examen de votre candidature.

Les personnels habilités de la Direction des Affaires Juridiques, Institutionnelles et des Marchés, de la Direction de la Formation et de la vie étudiante et de la Direction de la recherche sont seuls destinataires des données recueillies. Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est opéré. Les informations ne feront pas l'objet d'un traitement ultérieur pour une finalité distincte et sont conservées pour une durée de deux ans correspondante à la durée des mandats des représentants étudiants aux conseils centraux.

La responsable du traitement est la Présidente de l'Université, Nathalie DOMPNIER, presidence@univ-lyon2.fr. Vous pouvez faire valoir vos droits d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité des données vous concernant auprès du DPO de l'Université à l'adresse dpo@univ-lyon2.fr. Vous bénéficiez également d'un droit de limitation et d'opposition au traitement de données. Vous pouvez le cas échéant introduire une réclamation auprès de la CNIL.

¹ Si une personne est candidate dans plusieurs conseils/commissions, remplir une déclaration par candidature.

² Joindre obligatoirement une copie de la carte IZLY valide pour l'année universitaire 2022-2023 ou à défaut un certificat de scolarité original